



COMMUNE DE CHAMPS SUR YONNE
REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

VALANT PROCES-VERBAL

du 1^{er} juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier juillet, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Stéphane Antunes, maire.

Présents : Joël ADAM, Stéphane ANTUNES, Emmanuel BOUGEROLLE, Laurent BRANEYRE, Isabelle CARVALHO, Brigitte GHYS, Fabien GUEREAU, Anne GUYNOT-DAHLEM, Carole FERNANDES, Delphine FRASER, Laurent GROUD, Pascal LABOURIER, Bernard MAIMBOURG, Vanessa MANFREDINI, Bernard PRIOUX, Matthieu VILLECOURT et Quentin WAGNON

Absents excusés : Karine ROBERT (pouvoir à Anne GUYNOT-DAHLEM) et Jean-Pierre NAUDIN (pouvoir à Laurent BRANEYRE)

Secrétaire de séance : Laurent BRANEYRE

Membre du secrétariat de mairie : Amandine DOMATTI, secrétaire générale de mairie

Membres en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : 24 juin 2025

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h30.

L'ordre du jour est le suivant :

1/ Attribution du marché de travaux d'aménagements de sécurité en agglomération
2/ Compte rendu des décisions du maire par délégation du conseil
3/ Compte-rendu des adjoints et délégués
4/ Infos diverses
5/ Questions diverses

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le maire invite le conseil municipal à nommer un(e) secrétaire de séance. Il propose Laurent BRANEYRE, qui accepte.

Ensuite, Monsieur le maire demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2025.

Le conseil municipal **APPROUVE à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 20 mai 2025.

Voix :

- POUR : 19
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

1/ Attribution du marché de travaux d'aménagements de sécurité en agglomération

Rapporteur : Stéphane ANTUNES

Les services de l'ATD ont été sollicités pour la mise en œuvre des aménagements de sécurité sur la commune (élaboration d'un programme de voirie et du marché de travaux). Les travaux ont été estimés pour un montant total de 184 555,00€ HT.

En date du 9 mai 2025 une consultation en vue de la passation d'un marché de travaux d'aménagements de sécurité en agglomération a été lancée. Les travaux porteront principalement sur les axes suivants :

- Route de Petit Vaux
- Route de Toussac
- Faubourg Saint-Louis
- Grande rue
- Avenue du Docteur Schweitzer
- Rue de la Plaine.

Les travaux feront l'objet d'une décomposition en 1 tranche ferme (Route de Petit Vaux, Route de Toussac, Faubourg Saint-Louis, Grande rue et Avenue du Docteur Schweitzer) et 1 tranche optionnelle (Rue de la Plaine).

La date limite de réception des offres a été fixée au 12 juin 2025. A l'issue de l'ouverture des plis le 13 juin 2025, il a été constaté que 4 offres ont été remises dans les délais. Au vu de l'analyse des offres de notre assistant à maîtrise d'ouvrage, l'ATD, il est proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE pour un montant total de 132 664,81€ HT (tranche ferme de 63 051,36€ HT + tranche optionnelle de 69 613, 43€ HT).

Bernard MAIMBOURG émet quelques remarques :

- C'est une dépense inutile puisque le constat d'accidentologie présent dans le rapport de l'ATD montre un taux d'accident qui ne nécessite pas des travaux de cette ampleur.
- Le projet présenté n'a pris en considération que la circulation automobile ; rien pour les piétons et les cyclistes.
- Enfin les travaux de la rue de la Plaine représente plus de la moitié du montant total et ne modifie pas pour autant la structure de la voirie.

Stéphane ANTUNES rappelle que le travail qui sera effectué répond à des nombreuses demandes des usagers du village, validées par la commission voirie et un vote en conseil municipal lors de sa séance du 8 octobre 2024.

Anne GUYNOT-DAHLEM et Bernard PRIOUX rappelle que le débat sur ces travaux a déjà eu lieu précédemment et que pour eux il faut dissocier ceux liés à la priorité à droite généralisée (dont Emmanuel BOUGEROLLE indique qu'ils ne représentent qu'une faible partie du coût total des travaux) et ceux relatifs à la sécurité dans le village.

Par ailleurs, Laurent GROUD informe le conseil qu'une demande pour une voie d'entrée RD606 / rue de la Poire a été effectuée auprès du Département ; cette voie pourrait être réalisée quand le département aura le budget nécessaire ce qui n'est pas le cas actuellement.

Vu la consultation lancée le 9 mai 2025 relative aux travaux,
Considérant le rapport d'analyse des offres joint en annexe,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE à la majorité** :

- **d'autoriser** le maire à signer le marché de travaux passé selon la Procédure Adaptée (soumise aux dispositions des articles L.2120-1-2°, L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4 et R.2172-1 à R.2172-3 du Code de la Commande Publique) relatif aux aménagements de sécurité en agglomération, ainsi que tous les documents afférents à son exécution (ordre de service, avenants, acte de sous-traitance....).
- **d'attribuer** le marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE pour un montant total de 132 664,81€ HT (tranche ferme de 63 051,36€ HT + tranche optionnelle de 69 613,43€ HT).

Voix :

- POUR : 14
- CONTRE : 2 (Bernard MAIMBOURG et Pascal LABOURIER)
- ABSTENTIONS : 3 (Anne GUYNOT-DAHLEM, Bernard PRIOUX et Quentin WAGNON)

2/ Compte rendu des décisions du maire par délégation du conseil

- Déblocage partiel de l'emprunt (pour les travaux de la MSP) à la Banque des territoires : 300 000€ au 26 juin 2025

Montant des intérêts intercalaires : 4 000,35€

Les travaux avançant très rapidement, les factures suivent le même rythme ; les acomptes et les avances de subventions ne se débloquent pas aussi vite, d'où la nécessité de ce déblocage partiel de l'emprunt.

- Bernard MAIMBOURG fait remarquer qu'il y a encore des dépenses importantes faites auprès de l'entreprise LAYER, le prestataire informatique de la commune. Plusieurs grosses dépenses ont déjà été effectuées ces derniers mois, et demande des explications et un visu pour les besoins futurs. Emmanuel BOUGEROLLE lui répond que ces dépenses sont obligatoires : renouvellement d'ordinateurs, de contrats de maintenance, remplacement de matériels obsolètes... Vanessa MANFREDINI demande si le conseil municipal pourrait avoir une estimation annuelle des dépenses prévisibles pour plus de visibilité. Emmanuel BOUGEROLLE informe qu'un tableau de suivi a été demandé à LAYER lors de la dernière réunion et qu'il sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

3/ Compte rendu des adjoints et des délégués

- **COMPTE RENDU DE L'ADJOINT AUX TRAVAUX, URBANISME ET VOIRIE Laurent GROUD :**
 - Il présente le registre des DIA.
 - La débroussailleuse sera certainement à remplacer avant la fin d'année.

- **COMPTE RENDU DE L'ADJOINTE A L'ANIMATION et A LA COMMUNICATION Anne GUYNOT-DAHLEM**

- Elle rend compte de l'organisation et du déroulement de la fête du Printemps qui a remporté un franc succès. Elle remercie la commission animation et tout particulièrement Carole FERNANDES pour le travail effectué.
- Elle informe le conseil que le nouveau site internet municipal est en place ; il sera présenté lors du prochain conseil.

- **COMPTE RENDU DE L'ADJOINTE A L'ENFANCE Vanessa MANFREDINI**

- Le conseil des écoles s'est déroulé ce jour : suite à la décision de l'équipe éducative, les grandes sections (GS) rejoindront les CP à l'école élémentaire à la rentrée. Pas d'aménagement à prévoir dans l'école par la commune. Un tutorat avec les CM2 par exemple pourra être mis en place pour les accompagner.

A une question de Bernard MAIMBOURG, Vanessa MANFREDINI explique que ce regroupement permet de sauvegarder la quatrième classe à l'élémentaire ; cette disposition devrait être reconduite l'année prochaine au vu des projections des effectifs.

- L'activité piscine est relancée sur 6 semaines : natation du lundi 20 avril au vendredi 29 mai 2026 les mardis et vendredis. 63 élèves seront concernés (3 classes), donc 2 bus : le deuxième bus sera pris pour 3 élèves seulement. Plusieurs pistes d'organisation sont évoquées...
- Les enseignantes des classes GS/CP et CE1/CE2 souhaitent organiser une classe poney (2 jours-1 nuitée) en fin d'année prochaine. Les 5 élèves de CE2 de la classe de CE2/CM1 y participeront. Les enseignantes pourront demander une subvention à la mairie.
- Une demande de subvention à la mairie pour le spectacle de Noël peut être renouvelée également. Afin de réduire le coût de ce spectacle, l'école maternelle pourrait l'organiser avec une école proche ou avec la classe de GS/ CP.

4/ Informations diverses

- Garçon la Note :
 - vendredi 08 août 2025 au Bistro de la place – Toxic Mushrooms
 - vendredi 15 août 2025 chez Emeline - Arawa
- Journée champêtre en association avec CKN pour « Faïte du kayak » + journée des associations : le dimanche 31 août 2025
- Fête patronale : week-end du 13 et 14 septembre 2025

5/ Questions diverses

- Bernard MAIMBOURG demande si l'absence de poubelles à la halte nautique correspond à un choix délibéré de la CA.
Anne GUYNOT-DAHLEM lui répond positivement, et ce malgré toutes nos tentatives pour obtenir la réinstallation de poubelles sur le site, un mail sera envoyé de nouveau au service compétent de la CA.
- Bernard MAIMBOURG signale le manque de visibilité dû à la végétation au débouché de la véloroute en venant d'Augy sur la rue de la Poire : un élagage s'impose.
- Une administrée résidant Promenade de l'ouest souligne le problème récurrent des embâcles dans le bief, non résolu par les propriétaires. Elle demande que la commune agisse pour que le bief soit nettoyé.
Laurent GROUD indique que cette demande a déjà été faite à plusieurs reprises par la commune, mais qu'un courrier en recommandé sera envoyé avec une injonction d'effectuer rapidement le nettoyage.

La séance est levée à 20H45

Le secrétaire de séance



Laurent BRANEYRE

Le maire,

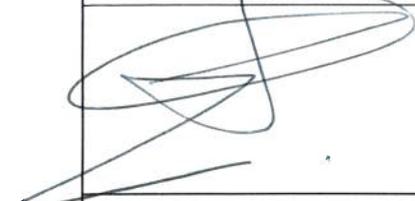
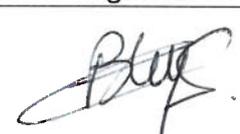
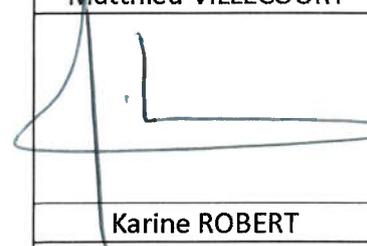
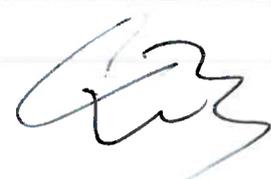


Stéphane ANTUNES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :

- DE_2025_18 : Attribution du marché de travaux d'aménagements de sécurité en agglomération

**ÉMARGEMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
SÉANCE du 1^{er} juillet 2025**

Stéphane ANTUNES	Anne GUYNOT-DAHLEM	Laurent GROUD
		
Vanessa MANFREDINI	Emmanuel BOUGEROLLE	Brigitte GHYS
		
Jean-Pierre NAUDIN	Isabelle CARVALHO	Carole FERNANDES
Abs excusée		
Matthieu VILLECOURT	Laurent BRANEYRE	Fabien GUEREAU
		
Karine ROBERT	Quentin WAGNON	Bernard MAIMBOURG
Abs excusée		
Pascal LABOURIER	Joël ADAM	Delphine FRASER
		
Bernard PRIOUX		
		